**L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**32ème Session : VIETNAM**

**Intervention de la Turquie**

 Genève le, 22.01.2019

Merci Monsieur le Président,

Nous souhaitons la bienvenue à la délégation vietnamienne et la remercions pour son rapport national détaillé.

Nous sommes heureux de constater que le Vietnam déploie des efforts constants pour faire progresser et protéger les droits de l'homme dans le pays.

En effet, le Vietnam a fait des efforts pour améliorer sa législation, ses institutions et ses politiques relatives aux droits de l’homme, qui sont des réalisations encourageantes. Ainsi la nouvelle Constitution de 2013 constitue le prolongement et le développement des réglementations relatives aux droits de l’homme et du citoyen au Vietnam.

Nous saluons les mesures concrètes prises pour renforcer et protéger les droits des groupes vulnérables, tels que les femmes, les enfants et les personnes handicapées. À cet égard, l’adoption des programmes d’action nationaux, des stratégies et des lois est un signe encourageant.

Nous recommandons au Vietnam de renforcer la mise en œuvre de sa stratégie nationale pour l’égalité femmes-hommes (2011-2020) en engageant les ressources humaines, techniques et financières nécessaires pour intégrer l’égalité femmes-hommes à dans tous les niveaux de l’Etat.

Nous sommes heureux de constater que depuis l’examen précédent, le Vietnam a ratifié deux nouvelles conventions relatives aux droits de l’homme, à savoir la Convention relative aux droits des personnes handicapées et la Convention contre la torture en février 2015.

Monsieur le Président, ma délégation exprime ses vœux de succès à la délégation Vietnamienne et lui souhaite une réussite totale dans la mise en œuvre des recommandations formulées au cours de cet examen.

 Merci Monsieur le Président.